



Fin d'été

L'heure de la reprise a sonné pour nombre d'entre nous et la trêve estivale est désormais à mettre au chapitre souvenirs.

Les défis et les incertitudes sont invariablement les mêmes qu'avant la pause, tout juste sommes-nous plus reposés et plus sereins pour les aborder, avec momentanément davantage de recul.

Sur fond d'une pandémie, qui oscille selon les experts entre danger réel et « grippe », et que nous nous devons d'aborder avec tout le professionnalisme qui s'impose en pareille situation, chacun d'entre nous reprend sa fonction et n'oublie pas que, de près ou de loin, il est là pour soigner.

Les états généraux de la santé, demandés par une résolution du Grand Conseil et que le Conseil d'Etat a choisi d'organiser en octobre prochain, lanceront le processus démocratique qui devrait nous permettre de voir plus clairement ce qui est attendu de nous en matière de répartition des missions.

Si l'objectif de ces états généraux est atteint, et que les initiants sont prêts à retirer leurs textes, c'est que cette opération aura permis de dégager un consensus. Quand bien même nous estimons cette issue difficile, nous mettrons tout en œuvre de notre côté pour y parvenir.

Dans l'hypothèse d'initiatives populaires maintenues après cette journée, nous nous dirigerons vers de nouveaux mois d'incertitude et l'énergie grappillée pendant l'été ne sera pas de trop pour aborder l'automne...

Pascal Rubin, directeur général

Culture « sécurité patients » encore deux séances de présentation

Il vous reste deux opportunités d'assister à la présentation des résultats préliminaires de l'enquête « Culture sécurité patients » par le bureau qualité clinique et sécurité des patients :

- **mercredi 26 août à 14h00**
salle polyvalente de l'HNE – La Chaux-de-Fonds
- **lundi 31 août à 14h00**
auditoire de l'HNE - Poutalès

Grippe A (H1N1) organisation mise en place

Comme vous le savez, l'Hôpital neuchâtelois a participé dès le début à la prise en charge des patients victimes de la nouvelle grippe A (H1N1) à partir du mois de mai. L'organisation de cette activité a été basée dans un premier temps sur le scénario mis en place en 2008 pour la grippe aviaire. Au fur et à mesure de l'amélioration de la connaissance non seulement de la maladie elle-même mais aussi de ses modes de transmission, les processus de prises en charge ont été affinés, et chaque jour ils se modifient.

En amont et en aval de notre hôpital, un très gros travail de coordination est effectué, qui mérite d'être décrit. La coordination cantonale repose sur une cellule de crise reportant à une délégation du Conseil d'état qui a légitimé pour assurer une légitimité légale des mesures prises. HNE est partie prenante dans cette cellule, comme dans d'autres instances de conduite cantonale. Le service du médecin cantonal, renforcé d'un consultant, et l'Hôpital neuchâtelois s'occupent du versant sanitaire, de concert avec la Société Neuchâteloise de Médecine.

En interne, deux instances sont particulièrement actives sur la stratégie : l'unité PCI, qui assure la diffusion de la documentation, et un groupe de pilotage centré sur le personnel des urgences, qui coordonne le travail sur le terrain. Sachant que les directives émanant de l'OMS, de l'OFSP, du canton tout comme nos propres directives évoluent, il serait délicat de vous donner des informations pratiques par la voie de H.com. Nous vous invitons plutôt à consulter Intranet et les sites du canton et de l'OFSP pour avoir des données à jour.

Pour ce qui est du risque pour le personnel, les directives de l'UPCI sont à disposition sur Intranet (ou auprès de l'UPCI directement), notamment une information sur les règles de base à respecter. A ce propos, une relecture des procédures de désinfection des mains et de protection « gouttelettes » est impérative.

Dr André Munday, directeur médical

Nominations dans le département des soins

Direction des soins

Suite au départ de Mme Michau, directrice adjointe des soins, **M. Pascal Schmitt** a été nommé **directeur adjoint des soins**. Il a pris ses nouvelles fonctions le 1^{er} août. Avec **M. René Vuillemin**, directeur adjoint des soins, il assiste désormais la directrice des soins dans la conduite du département. Le poste d'ICS ambulatoire court séjour qu'il occupait sera mis au concours prochainement.

Gynécologie-obstétrique

L'équipe soignante de gynécologie obstétrique est placée sous la responsabilité de **Mme Sabine Illide**, sage-femme responsable de service depuis plusieurs mois; cette dernière s'appuie depuis le 1^{er} juillet sur une équipe de cadres remodelée, composée de Martine Benichou, ICUS de la gynécologie, Anne-Marie Masson, sage-femme responsable de l'obstétrique et Marielle Mourgeon, sage-femme responsable adjointe de l'obstétrique.



Agents de sécurité plus-value en termes de sécurité

Depuis quelques mois, le département logistique, auquel sont rattachés les chargés de sécurité, a mis en place progressivement un agent de sécurité œuvrant la nuit sur le site de La Chaux-de-Fonds. Cette mise en place est désormais pleinement opérationnelle et correspond à l'organisation en vigueur à Neuchâtel.

Les missions principales des agents de sécurité, présents tous les jours entre 19h00 et 7h00, sont les suivantes :

- interventions dans les services en cas de personne agitée ou violente,
- traitement des alarmes manuelles et automatiques,
- gestion du standard téléphonique de l'hôpital,
- enregistrement des patients,
- prise en charge des équipages d'hélicoptères sur l'héliport,
- diverses missions d'information, de contrôle et de prévention.

Chaque collaborateur peut faire appel à ce service en cas de problème important et/ou urgent relatif à la sécurité de l'exploitation de l'hôpital.

M. Philippe Nicoud, responsable de l'engagement des agents de sécurité, répondra volontiers à vos questions.

Heurts et malheurs du bassin thérapeutique de l'HNE – Val-de-Ruz

Le bassin thérapeutique du site du Val-de-Ruz de l'Hôpital neuchâtois a dû être mis hors service plusieurs fois pour des raisons techniques depuis son inauguration fin 2007. Les travaux intervenus suite au dernier incident en date ont mis en évidence des malfaçons dans l'étanchéité des goulottes. Des interventions importantes doivent intervenir pour corriger la situation ; elles nécessitent une mise hors service du bassin jusqu'en novembre.

Le bassin thérapeutique du centre de traitement et de réadaptation de l'Hôpital neuchâtois - Val-de-Ruz a dû être mis hors service à plusieurs reprises pour des raisons techniques depuis sa mise en fonction, en lien avec des problèmes de corrosion du fond mobile et de fuites d'eau au niveau des goulottes de récupération dans un premier temps, puis de condensation sur les monoblocs de ventilation entraînant des arrêts intempestifs.

Suite à la récente défectuosité d'un élément de filtrage, l'utilisation du bassin a dû être une nouvelle fois suspendue, sa remise en service étant prévue pour la rentrée d'août. La mise à sec du bassin nécessaire au déroulement des travaux a permis de déceler de nouvelles malfaçons dans l'étanchéité des goulottes de récupération d'eau des plages de la piscine, qui nécessiteront une intervention conséquente, ne permettant pas d'envisager une remise en service avant novembre prochain.

Ces travaux de changement du système de goulottes ont débuté le 10 août 2009. Liés à une malfaçon constructive, ils sont effectués, tout comme les précédentes interventions, sous la responsabilité de l'entreprise générale qui a réalisé la construction, au titre de travaux de garantie.

Pendant cette période, une navette transporte quotidiennement les patients dont la pathologie nécessite un traitement en piscine vers le site de La Chaux-de-Fonds, qui dispose d'un bassin thérapeutique. Les frais relatifs à ces transports ne sont, bien naturellement, pas à charge du patient.

Nous déplorons cette nouvelle mise hors service, indépendante de notre responsabilité, mais dont l'impact est fâcheux tant pour nos patients et notre organisation que pour les partenaires externes locataires du bassin.

Départs nouvelles procédures RH

L'amélioration des prestations du département RH est tributaire d'une bonne organisation et de clarté dans le déroulement de ses activités. C'est le but des procédures RH que de permettre le traitement optimal de toutes situations touchant au personnel.

Après les procédures d'engagements, de management et de rémunération, c'est aux procédures de départ de venir détailler le rôle de chacun lors d'un départ de l'Hôpital.

« Détailler » n'est pas un mot trop fort : en effet, au début de son mandat, le groupe de travail chargé d'établir les procédures de départ avait une vision simple de ce que peut être une procédure de départ.

De prime abord cela ne semble effectivement pas subtile ! Pourtant, en cours d'élaboration, on s'est rapidement aperçu que non seulement un départ déclenche un nombre important de démarches précises, mais qu'en plus le type de départ joue un rôle important dans l'ordre ou le type de démarches à entreprendre.

Il a été nécessaire d'élaborer non moins de 9 procédures différentes en fonction du motif de départ, ce qui illustre bien la précision avec laquelle chaque situation doit être suivie.

Cette réflexion menée par le groupe de travail montre également tous les risques d'erreurs et de confusions auxquels nous étions confrontés avant l'établissement de procédures appropriées.

Nous savons que les procédures RH peuvent paraître parfois un peu tracassières. Toutefois notre expérience démontre que chaque situation approximativement gérée finit par nuire bien d'avantage que l'obligation de suivre une procédure d'aspect contraignant.

Nous vous remercions par conséquent de votre assiduité à respecter et suivre nos procédures, que vous trouvez sur l'Intranet de notre institution au chapitre « Ressources humaines/ Procédures/ Départ » ou plus simplement à l'aide de mots-clés, voire sous forme papier auprès de l'UADP (Unité administration du personnel).

Blaise Della Santa
directeur des ressources humaines